



Certificat de nationalité.

Par **ptijjo**, le **11/10/2011** à **14:29**

Bonjour,

j'ai fais une demande de nationalité française par filiation et j'ai déposé tous les papiers qu'on m'avait demandé au tribunal d'instance, j'ai reçu quelques mois après un courrier de leur part me disant qu'il n'était pas apte à traiter mon dossier et de m'adresser à un autre tribunal d'instance. Chose que j'ai faite et j'ai reçu un courrier de ce dernier me mentionnant un numéro de CNF.

Je vous sollicite aujourd'hui car cela fait presque six mois que j'ai reçu ce courrier et depuis lors j'ai pas eu de nouvelles, je ne sais pas si c'est juste pour me dire que mon dossier est en cours de traitement ou autre chose.

Je vous remercie d'avance .

Par **Domil**, le **11/10/2011** à **15:18**

Si vous n'avez rien reçu d'autre, oui, ça doit être en cours

Par **ptijjo**, le **13/10/2011** à **23:38**

Merci beaucoup pour la réponse !

Vous ne sauriez pas environ le temps de délai afin d'avoir une réponse?